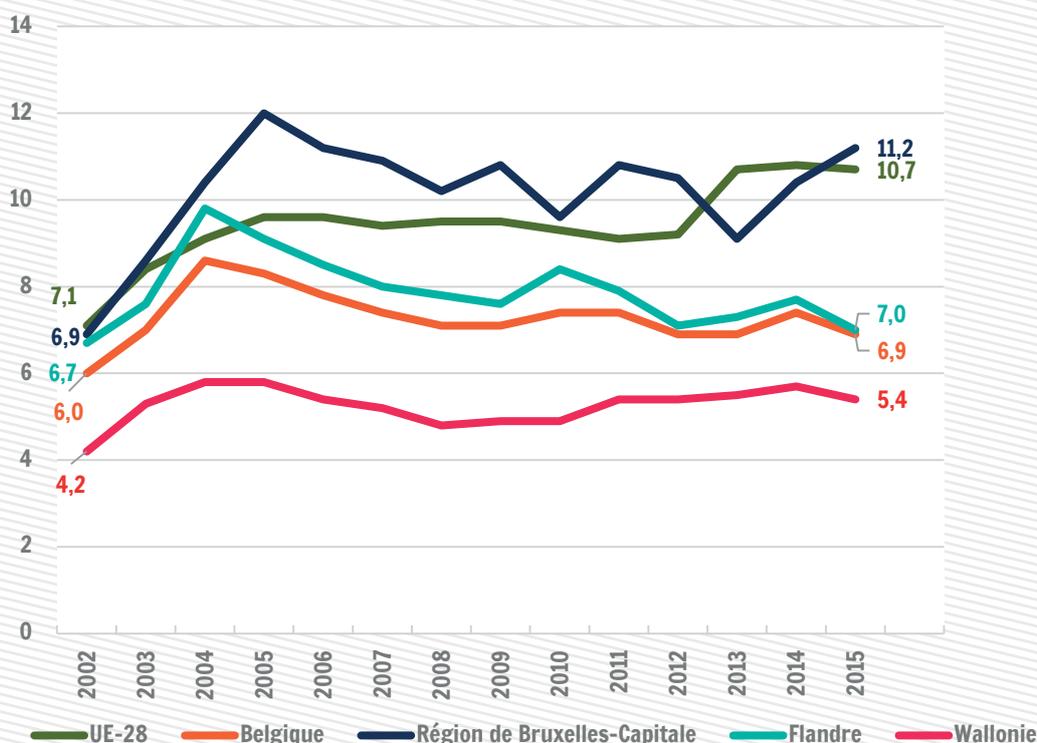


Education et formation des adultes (25-64 ans)

5%

En 2015, seuls 5 % des adultes wallons âgés de 25 à 64 ans ont déclaré avoir participé à des cours ou des formations

Taux de participation des 25-64 ans à l'enseignement et à la formation



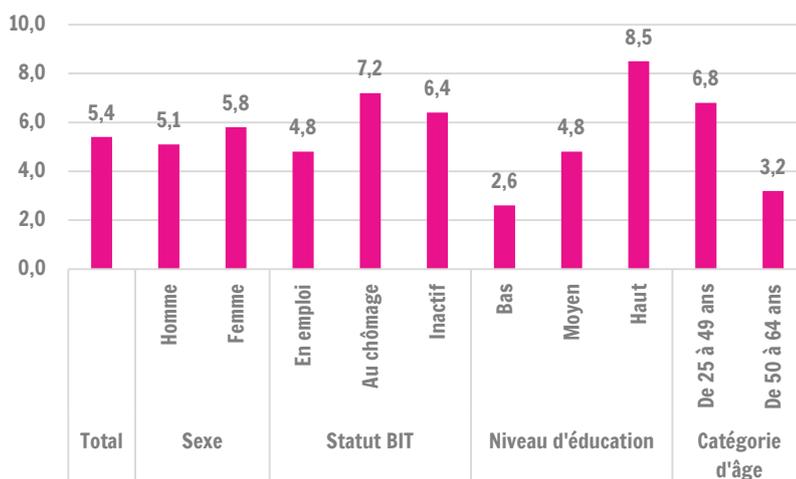
Sources : EUROSTAT et SPF-Economie / Direction générale Statistiques - Enquête sur les Forces de Travail, 2002 à 2015 (Moyenne annuelle); Calculs : IWEPS

Dans le cadre de la stratégie Education Formation 2020, l'Union Européenne s'est fixée comme objectif d'atteindre un taux de 15 % des adultes qui, en 2020, participent à l'enseignement et la formation continue. Le taux moyen, estimé à partir des résultats de l'enquête européenne sur les Forces de Travail pour les 28 pays de l'Union, a progressé de 4 points de pourcentage en 14 ans pour atteindre 11 % en 2015.

En Wallonie par contre, on n'observe qu'une faible fluctuation du résultat, entre 4 et 6 % (5 % en 2015). Les taux observés dans les deux autres régions du pays s'élèvent en 2015 à 7 % en Flandre et 11 % à Bruxelles.

Education et formation des adultes (25-64 ans)

Taux de participation à l'enseignement et à la formation des 25-64 ans en Wallonie (2015)



Les taux de participation à l'enseignement et à la formation continue des hommes et des femmes sont fort semblables (5,1 % et 5,8 % respectivement). Une plus grande variation s'observe selon le statut BIT et le niveau de diplôme. Ainsi, les taux de participation à l'enseignement et à la formation sont plus élevés pour les personnes au chômage (7,2 %) ou inactives (6,4 %) que pour les personnes en emploi (4,8 %). Le taux de participation à l'enseignement et à la formation augmente avec le niveau d'enseignement : moins de 3 % pour les personnes ayant au plus un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur (niveau bas), 5 % pour les diplômés de l'enseignement secondaire supérieur (niveau moyen), et 8,5 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur (niveau haut). Les 25-49 ans suivent plus fréquemment une formation que les 50-64 ans.

Sources : SPF-Economie / Direction générale Statistiques - EFT, 2015; Calculs : IWEPS

Définitions et sources

Les données proviennent de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT, moyenne annuelle). Les personnes qui suivent une formation continue sont celles qui, le mois précédant l'enquête, suivaient un enseignement régulier (primaire, secondaire ou supérieur, de plein exercice ou de promotion sociale) ou une formation hors du système d'enseignement régulier (cours, séminaires, conférences, etc., dans le cadre de l'emploi ou des activités personnelles de loisirs, sociales ou civiques, y compris les cours suivis en autoformation). Les statuts emploi, chômage et inactivité sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (voir fiche L021).

Pertinence et limites

L'enquête EFT est organisée par la DG-Statistique sous la supervision d'Eurostat et peut être utilisée pour des comparaisons internationales. Elle est obligatoire. En Wallonie, environ 16.000 ménages sont interrogés. Les chiffres présentés sont donc extrapolés à partir d'un échantillon. Les fluctuations inter-annuelles doivent être interprétées avec beaucoup de prudence, en raison de la taille limitée de l'échantillon, en particulier pour la Région de Bruxelles-Capitale.

Seules les activités réalisées le mois précédant l'enquête sont prises en compte. L'indicateur ne reflète donc pas l'ensemble des cours, séminaires suivis par une personne au cours d'une année.

Pour en savoir plus :

L'Enquête sur les Forces de Travail : http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte_donnees/enquetes/eft/

Personne de contact : Claire Dujardin (c.dujardin@iweeps.be) / prochaine mise à jour : juin 2017